Licence : Géographie et aménagement

Présentation

/**/<!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/ L'enseignement de la Licence de Géographie-Aménagement répond aux attentes d'une formation disciplinaire qui cherche à analyser de manière critique et curieuse les terrains, les savoirs et savoir-faire des sciences du territoire. Le cursus de trois années donne aux étudiants les éléments d'interprétation théorique et pratique des processus spatiaux, naturels et humains. Il leur permet de comprendre et de représenter la diversité des enjeux territoriaux.

Enjeux

/**/<!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/ La pédagogie mise en œuvre repose sur la compréhension des concepts et des théories de l'espace, ainsi que sur la
maîtrise de techniques et outils propres à la discipline (statistiques, cartographie numérique, systèmes d'information géographique…).
L'appropriation de ces éléments est évaluée à travers la validation des connaissances, les examens sur table, mais aussi des travaux de restitution personnelles et des rendus de terrain.
Ces évaluations et les exigences qui y sont rattachées sont progressivement développées et enrichies au cours des trois ans de la licence pour accompagner la progressivité des enseignements.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

- Parcoursup : https://parcoursup.fr/

Modalités de candidature spécifiques

- Vous avez quitté le circuit universitaire depuis plus de 2 ans, vous êtes salarié, demandeur d'emploi, indépendant... Déposez votre candidature en reprise d'études ici (+ informations et contacts)
- Vous êtes de nationalité étrangère hors UE et n'avez jamais été inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur français ou européen, candidatez ici (+ informations et contacts)

Durée de la formation

- 3 années

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 2

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat général

Langues d'enseignement

- Français
- Anglais

Modalités

- Présentiel

Renseignements

florence.salit@cyu.fr

(+33)1 34 25 64 09

- **Les personnes en situation d'handicap** souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Niveau de sortie

- BAC +3

Activités visées / compétences attestées

/**/<!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/ L'organisation des unités d'enseignement de la Licence de Géographie et Aménagement suit une double logique :

Une partie des UE vise l'acquisition de connaissances de base de la géographie et de l'aménagement. Ces UE se structurent autour des UE Majeures qui constituent les UE fondamentales au cours des six semestres.
• D'autres UE sont plus orientées vers l'apprentissage des outils et des méthodologies disciplinaires. D'abord centrées sur l'apprentissage méthodologique du travail universitaire qui préparent progressivement les étudiants aux compétences plus spécifiques de la géomatique avec l'enseignement des statistiques, de la cartographie et des SIG.

Poursuites d'études

- /**/<!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/ Ouverture vers des licences Pro après la L2 - Intégration de cursus en Master

Programme

/**/<!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/ La structure qui a présidé à la structure actuelle des enseignements se duplique au cours de chacun des 6 semestres : UE majeures obligatoire assurant les fondements de la discipline, les UE de Spécialités (choix sur liste) qui approfondissent et appliquent les connaissances de base à des domaines plus précis et appliqués, enfin les UE d'ouverture offrant au choix des enseignements dans les disciplines connexes.